



Lycée Des Métiers du Bâtiment,  
des Travaux Publics et des Arts

**Fernand Léger**

Lycée des Métiers des Arts, du Bâtiment et des Travaux Publics

**Fernand LÉGER**

**GRETA Hérault Ouest**

Téléphone : 04.67.95.59.60

Courriel Lycée : ce.0340006x@ac-montpellier.fr

Site Internet : <http://www.lyc-leger-bedarieux.ac-montpellier.fr/>

Adresse : 63, route de Clermont , 34600 BEDARIEUX



<https://www.facebook.com/fernandlegerbedarieux>

## LE LYCÉE FERNAND LÉGER EN PRATIQUE

Le lycée dispose :

- d'un internat garçons et d'un internat filles.
- d'un restaurant scolaire et un foyer.
- de plusieurs liaisons quotidiennes routières et ferroviaires.

## CONTACTS UTILES

Mme Magdaléna SOLABARIETTA	<b>Proviseur</b>
Mme Nathalie BOURGUET	<b>Proviseure adjointe</b>
M. Olivier DESCHAMPS	<b>Directeur Délégué aux Formations</b>
Mme Charlotte CHAPELLE	<b>Secrétariat des apprentis</b>

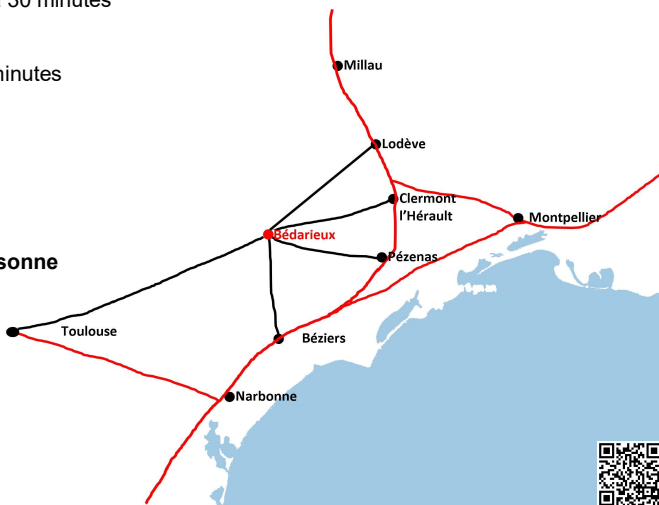
Bédarieux est tout proche des deux autoroutes du Sud de la France :

**Autoroute A9** Marseille-Barcelone à 30 minutes  
(échangeurs de Béziers)

**Autoroute A75** Paris-Béziers à 25 minutes  
(échangeur de Clermont l'Hérault)

*Par la route nous sommes à :*

- 30 minutes de **Béziers**
- 50 minutes de **Montpellier**
- 1 heure de **Millau, Castres, Carcassonne**
- 1 h 30 de **Nîmes, Perpignan**
- 2 heures de **Toulouse**
- 2 h 30 de **Marseille et Barcelone**



*Par le train :*

Gare de **Bédarieux**  
(Ligne Béziers - Paris)



éducation nationale  
enseignement supérieur  
recherche



Lycée Des Métiers du Bâtiment, des Travaux Publics et des Arts  
**Fernand Léger**

**Lycée Fernand LÉGER**

63 route de Clermont

34600 BEDARIEUX

Téléphone : 04.67.95.59.60

Fax : 04.67.95.37.26

[www.lyc-leger-bedarieux.ac-montpellier.fr](http://www.lyc-leger-bedarieux.ac-montpellier.fr)

# CAP

## CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS EN APPRENTISSAGE

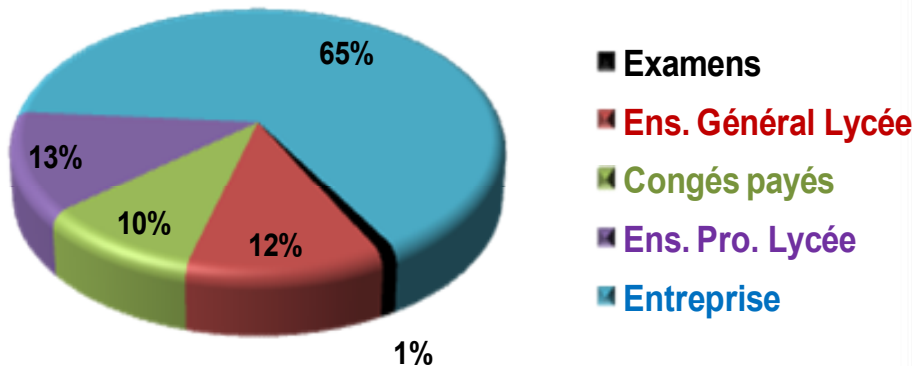




- Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel.
- Il travaille dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien.
- Il est capable de construire et d'entretenir les réseaux de canalisations pour l'adduction d'eau potable, la distribution d'eau industrielle, la collecte d'eaux usées.
- Il réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux.
- Il assure la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage...
- Il sait également installer des canalisations pour le passage de conducteurs électriques ou de réseaux de télécommunication ou de vidéocommunication, et pour le transport de gaz.



## HORAIRES HEBDOMADAIRES EN CENTRE DE FORMATION



Sur l'ensemble d'un cycle de deux ans, **la formation en entreprise représente environ 75 %.**

Répartition par année :

- 13 semaines en **centre de formation** (dont 48 % d'enseignement général et 52 % d'enseignement professionnel)
- 34 semaines en **entreprise**
- 5 semaines de **congés payés**

Ces périodes en entreprise permettent à l'apprenti de découvrir le monde du travail et cherchent à développer ses capacités d'autonomie, de responsabilité et de créativité.

## L'EXAMEN

L'ensemble des épreuves d'examen se déroule sous forme de **CCF (Contrôle en Cours de Formation)**.

## RÉSULTATS À L'EXAMEN

**100 % de réussite** à la dernière session d'examen du **CAP Constructeur de Réseaux de Canalisations des Travaux Publics**

## LES DÉBOUCHÉS AVEC UN CAP CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS DES TP

Ce professionnel se déplace en fonction des chantiers. Selon l'éloignement des sites, il part pour la journée, parfois pour la semaine.

Le CAP débouche sur la **vie active** mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an vers un autre **CAP** ou 2 ans vers un **Bac pro**.

Exemples de formations suivies :

- **CAP Conducteur d'Engins**
- **CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains**
- **BAC PRO Travaux Publics**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Vous pouvez intégrer un **CAP Constructeur de Réseaux de Canalisations des Travaux Publics** **après une classe de troisième**.

Il est obligatoire d'avoir conclu un **contrat d'apprentissage** entre l'employeur et le futur apprenti.



## MINI STAGE DÉCOUVERTE

**Les élèves intéressés par la formation peuvent être accueillis pour un mini-stage d'une journée. Veuillez prendre contact avec le lycée.**